

Conseil Municipal du 27 MAI 2014

Etaient présents :

Mesdames : FABIAU Isabelle – PAUMARD Isabelle – POUJET Stéphanie – VILLEMUR Sylvie.

Messieurs : COLRAT Fabrice – MATTIUZZO Maxime – SCHORNOZ Yann – VILLEMUR Xavier.

Etait absent : Mr Thomas WAGNER a donné pouvoir à Mr Yann SCHORNOZ.

Mr Aurélien MONMARSON a donné pouvoir à Mr Fabrice COLRAT

Secrétaire de séance : Mr Yann SCHORNOZ.

1. Approbation des comptes rendus du 28/03/2014 et du 22/04/2014.

Les comptes rendus du 28 mars 2014 et du 22 avril 2014, sont approuvés par l'ensemble du conseil.

2. Décision modificative budgétaire.

Une facture du SICOVAL d'un montant de 63 560,88 € a été reçue. Elle concerne la réalisation du piétonnier de la RD68.

Ce montant a été provisionné sur le budget de l'année de réalisation, mais il n'a été pas reporté sur les budgets des années suivantes. Il est donc nécessaire de modifier le budget 2014 afin de prendre en compte cette facture. La modification du budget est présentée dans le tableau ci-dessous :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 60611 : Eau & assainissement	1 000.00 €	
D 60612 : Energie-électricité	1 000.00 €	
D 60631 : Fournitures d'entretien	1 000.00 €	
D 60632 : F. de petit équipement	1 000.00 €	
D 6064 : Fournitures administratives	500.00 €	
D 6135 : Locations mobilières	1 500.00 €	
D 61521 : Entretien de terrains	15 000.00 €	
D 61522 : Entretien de bâtiments	15 000.00 €	
D 616 : Primes d'assurances	2 500.00 €	
D 6226 : Honoraires	1 000.00 €	
D 6227 : Frais d'actes,de contentieux	2 000.00 €	
D 6232 : Fêtes et cérémonies	1 500.00 €	
D 6262 : Frais de télécommunication	1 000.00 €	
D 63512 : Taxes foncières	500.00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	44 500.00 €	
D 6451 : Cotisations à l'URSSAF	1 000.00 €	
D 6453 : Cotisations caisses retraite	500.00 €	
D 6455 : Cotisations Assurances Personnel	500.00 €	
TOTAL D 012 : Charges de personnel	2 000.00 €	
D 2158 : Autres matériels & outillage	1 000.00 €	
D 2184 : Mobilier	500.00 €	
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	1 500.00 €	
D 2315 : Immos en cours-inst.techn.		55 600.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours		55 600.00 €
D 6531 : Indemnités élus	2 000.00 €	
D 6553 : Service d'incendie	1 000.00 €	
D 6554 : Contribution organ.regroup.	1 000.00 €	
D 6558 : Autres dépenses obligatoires	3 600.00 €	
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante	7 600.00 €	

La décision modificative budgétaire est adoptée à l'unanimité.

3. Délibération d'annulation et de remplacement de la précédente délibération pour les 2 délégués au

La préfecture a indiqué que la dénomination "Syndicat Intercommunal", utilisée lors de la délibération du 22/04, n'était pas conforme.

Une nouvelle délibération a donc lieu avec la dénomination "Commission Territoriale" en lieu et place de " Syndicat Intercommunal".

Le conseil approuve l'annulation et le remplacement à l'unanimité.

4. Délibération recensement de la population en 2015

La délibération consiste à nommer un coordinateur communal pour le recensement INSEE. Un logiciel est installé en mairie et les informations remontées par l'agent de recensement y sont compilées par le coordinateur communal.

Le coordinateur est également en charge de piloter le recensement dans la commune au travers de réunions dans la journée. Pour mener à bien cette mission, il bénéficie d'une journée de formation.

Monsieur Le Maire propose de nommer Mlle Nathalie JANSON secrétaire de mairie.

Celle-ci propose, dans la mesure du possible, de réaliser cette mission durant ses heures de travail à la mairie, mais si la charge s'avère trop importante, il sera possible de recourir à des heures complémentaires.

L'ensemble du conseil approuve cette nomination.

INFO: L'agent recenseur sera recruté au mois d'octobre. L'objectif est de trouver à Espanès, une personne pouvant réaliser cette tâche (étudiante, ...). Cette activité est rémunérée par l'INSEE en fonction du nombre de logement dans la commune.

5. Délibération pour le renouvellement de la CCID (Commission Communale des Impôts Directs)

Des précisions sont apportées à l'ensemble du conseil quant aux missions et aux objectifs du CCID. Cette commission est chargée de recenser et classer les immeubles afin de fixer les impôts locaux qui seront payés par les contribuables, ce qui déterminera les recettes fiscales de la collectivité.

La commission communale des impôts directs comprend sept membres :

- le maire ou l'adjoint délégué, président
- et six commissaires.

Les commissaires doivent :

- être français
- avoir au moins 25 ans
- jouir de leurs droits civils
- être inscrits sur l'un des rôles d'impôts directs locaux dans la commune
- être familiarisés avec les circonstances locales, et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission.

Deux des commissaires doivent être domiciliés hors de la commune.

12 titulaires et 12 suppléants sont proposés aux services fiscaux. 6 titulaires et 6 suppléants sont retenus. Ci-dessous, les 24 personnes retenues pour cette commission :

Monsieur Maxime MATTIUZZO	Monsieur Aurélien MONMARSON
Monsieur Alexandre CORTIER	Monsieur Patrice NAVARRI
Monsieur Fabrice COLRAT	Monsieur Vivian CECCAREL
Monsieur Francis VALETTE	Monsieur Daniel DELTEIL
Madame Joëlle VALETTE	Monsieur Maxime VIVAS
Madame Claudine BAUDOUIN	Monsieur Daniel VILLEMUR
Monsieur Raymond SOUMAGNE	Monsieur Christophe FORNAROLI
Monsieur Emmanuel BROUSSEAU	Monsieur Emmanuel MERCIER
Madame Corinne DONNADIEU-FORNAROLI	Monsieur Patrick LE STRAT
Monsieur Xavier VILLEMUR	Madame Marie-France LACOMBE
Monsieur Yves SOMER	Monsieur Alain PERICHON
Monsieur Claude VILLENEUVE	Monsieur Jean-Marc MOUMIN

Régularité des réunions : 1 fois par an.

L'ensemble du conseil approuve la liste.

INFO: Le CIID (Commissions intercommunales des impôts directs portant sur le SICOVAL) nécessite la désignation de 2 membres (1 titulaire et 1 suppléant), mais sans délibération.

Les 2 membres désignés sont :

- Maxime MATTIUZZO (titulaire)
- René BAUDOUIN (suppléant)

6. Délibérations afférentes aux différentes commissions communales

Ci-dessous, un compte-rendu des diverses commissions

- Commission à l'urbanisme : RAS
- Commission école, affaires sociales : RAS
- Commission travaux

Commission réunie le 20/05. Les faits marquants :

- La pose des panneaux de rues n'est pas réalisée dans les règles de l'art (collier cerflex, poteau planté mais non scellé,..). Monsieur le Maire a donc pris contact avec le directeur de la société en charge des travaux. Suite à une réunion, tous les problèmes ont été consignés sur les lieux. La société s'est engagée à reprendre tous ces points.

Un des panneaux doit être posé dans le fossé d'un propriétaire. Une demande doit donc être faite par écrit pour obtenir cette autorisation.

- 9 arbres du terrain de pétanque doivent être abattus. Un devis du SICOVAL d'un montant de 1 113 € propose de débiter grossièrement les troncs et de broyer les branches. Ce devis a été accepté et signé.

- Les résultats du radar pédagogique ont été présentés. Les chiffres ci-dessous, présentent le pourcentage de véhicules par plage de vitesse :

0-30km/h	31,98%
31-50km/h	64,54%
51-250km/h	3,48%

Environ 68% des véhicules sont en infraction.

L'aménagement de la départementale n'étant pas du ressort de la mairie (ralentisseur, chicane, ..), il a été évoqué l'idée d'acheter un radar pédagogique pour faire ralentir les véhicules. Le montant serait d'environ 1500€.

- Les travaux de sécurisation de l'aire de jeux ont été réalisés, le contrôle aura lieu le 3 juin.

- Le chemin du Pas Del Bosc a été détérioré par des camions livrant de la terre. La société GTPL s'est engagée à remettre en état le chemin.

- 2 devis ont été réalisés concernant la restauration des vitraux dans l'église Saint-Martin. L'étude de ces 2 devis est en cours.

Une délibération est demandée au conseiller afin d'autoriser la démarche de demande de subvention auprès du Conseil Général (Mme Maury conseillère générale).

Le conseil accepte à l'unanimité.

D'autres intervenants peuvent également proposer des subventions (commission diocésaine d'art sacré,...).

➤ Commission communication, événements divers

- Le journal est en cours d'élaboration. La date de parution est prévue le 20 juin. Ci-dessous les thèmes abordés par ce numéro :

- mot du maire
- mentions obligatoires (directeur de publication,...)
- CR résumé des conseils depuis le dernier numéro
- Informations remontées par les associations (fête du village,...)
- feedback des floréales
- plan de la commune avec les nouveaux noms de rues
- naissances sur la commune
- annonces diverses (ouverture à la location des appartements, carte de transport,...)

2 devis pour une impression et éventuel maquettage ont été réalisés. Au vu du délai très court, l'impression du prochain numéro sera réalisé comme précédemment (à la mairie).

- La commission travaille également sur la réalisation du site internet. L'objectif est une mise en ligne pour la rentrée.

➤ Commission relation avec les associations (bibliothèque, sport, culture...) :

- Une réunion a été organisée avec Espanès Rechré
- Une nouvelle association a vu le jour à Espanès "Aide à Vugizo".

- **Commission gestion de la salle des fêtes :**
 - Un nouveau règlement de location est en cours de rédaction.

 - **Commission relations locataires, études de loyers, études de dossiers**
 - Les baux sous-évalués vont être réévalués à leur date anniversaire.
 - L'objectif est de mettre en location les nouveaux appartements à partir du 1er septembre. Des loyers sont proposés pour délibération :
 - T2 : 350 € (48m2)
 - T3 : 550 € (74m2)
 - T4 : 650 € (107m2)
- Les loyers sont approuvés à l'unanimité.
- La clôture des candidatures est fixée au 11/07. Les candidats aux appartements devront fournir un dossier complet (revenus, lettre de motivation, ...)
 - Une délibération est demandée afin de déléguer le pouvoir d'attributions des appartements à la commission "relations locataires, études de loyers, études de dossiers"
- Le conseil approuve à l'unanimité.
- **Commission finance**
 - Une réflexion est menée pour préparer les débats d'orientation budgétaire.
 - D'ici 2016, les revenus des loyers équilibreront le coût des intérêts.

7. Questions diverses.

- I. PAUMARD propose de discuter avec le SICOVAL de l'opportunité pour Espanès d'accueillir les Randovalés en 2015 ou 2016.

- Une ruche va ouvrir à Issus. Il a été proposé de faire venir cette ruche 1 semaine sur 2 entre Issus et Espanès.

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire lève la séance à 0h14.

BAUDOIN René

COLRAT Fabrice

FABIAU Isabelle

MATTIUZZO Maxime

PAUMARD Isabelle

POUJET Stéphanie

SCHORNOZ Yann

VILLEMUR Sylvie

VILLEMUR Xavier